

Saint-Sébastien-d'Agrèfeville



L'Echo Municipal

JANVIER 2026

BONNE ANNÉE 2026 !

CCAS

Marché de Noël

Samedi 29 novembre a eu lieu le traditionnel marché de Noël. Vous avez été nombreux à venir déguster les délicieux gâteaux et boissons chaudes confectionnés par les membres du CCAS, mais aussi par des Agrifoliens qui ont souhaité nous soutenir de cette façon, et nous les en remercions chaleureusement. Des goodies de Noël étaient également proposés ! Comme l'année dernière, le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence : petits et grands ont été ravis de sa visite et ont pu se faire tirer le portrait. Un grand merci à Mado d'avoir réalisé les photos.

Journée de Noël

Comme chaque année, le CCAS célèbre les fêtes de fin d'année. **Samedi 6 décembre**, les anciens ont partagé un délicieux repas le midi avec l'équipe du CCAS et quelques membres de l'équipe municipale. C'est en début d'après-midi que petits et grands nous ont rejoints. L'atelier de loisir créatif « boule à neige » a eu un franc succès, les structures gonflables sont toujours beaucoup appréciées. À l'heure du goûter, tout le monde s'est retrouvé pour déguster les bûches. Ensuite le Père Noël nous a rendu visite les bras chargés de cadeaux pour les enfants. C'était une très belle journée qui a fait place à la convivialité, au partage et à la solidarité.



Le Dé à coudre

L'ensemble de l'équipe du CCAS tient à remercier les couturières du « Dé à coudre ». Suite à leurs ventes lors du marché de Noël, elles nous ont fait comme chaque année un généreux don. Il contribue à la réussite de notre journée intergénérationnelle de Noël. Afin de les en remercier, le CCAS a offert un goûter aux couturières courant janvier. Encore un grand merci à elles !

Vœux du Conseil Municipal

Samedi 17 janvier 2026, à 19 heures, les vœux du maire ont été une belle réussite, rassemblant environ 120 personnes au foyer, malgré des conditions météorologiques défavorables. De nombreux acteurs



associatifs de la commune mais aussi extérieures au village étaient également présents. La cérémonie s'est terminée autour d'un excellent buffet.

Médaillées d'or



2026 commence en or pour Lily-Rose Rollin, notre judokate agrifolienne, et sa partenaire de kata, Celena Djerroud ! Samedi 10 janvier, elles ont remporté l'Open national Kata de Judo d'Orange. Félicitations !

École Maurice Privat

Une première période riche en événements !



Après une animation « scrabble scolaire » par M. Jean-Yves Costa, responsable au niveau du Gard, et une pré-sélection menée en classe, quatre élèves ont participé à la finale locale du Concours de scrabble scolaire, à Nîmes, le 13 décembre 2025, et trois d'entre eux ont été

qualifiés pour participer à la finale régionale qui aura lieu à Montpellier, à une date encore non connue. Du 2 au 5/11/25, les enfants sont partis en classe-découverte « Astronomie » au centre PEP34 Malibert, près de Saint-Chinian, grâce à la participation des parents et du Sou des écoles. Ils se sont régalez, d'autant plus que ce séjour était commun avec leurs correspondants de l'école de Saint-Dionisy. Par ailleurs, les « pères Noëls décalés » ont été exposés à l'épicerie associative « Chez Mialet » : vernissage le 6/12, et décrochage le 10/01/26. L'exposition a reçu beaucoup d'éloges des différents visiteurs, et a donné lieu à un bel article dans Midi-Libre. Le Secours Populaire Français est venu parler de son travail bénévole et solidaire dans le cadre des Pères Noëls verts, et l'école a également participé au marché de Noël de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille avec sa coopérative scolaire. Le 13/01/26, les écoliers sont allés voir le spectacle vivant « ça flotte » au festival des Mômes de Saint-Christol-les-Alès.

Yseult Gouédard

Initiation au judo pour la classe d'Yseult

Le vendredi 16 janvier, à la salle du haut du Saint Seb, les élèves de la classe d'Yseult ont découvert le judo lors d'une séance d'initiation organisée en demi-groupe : pendant qu'un groupe se rendait à la bibliothèque, l'autre participait à l'activité sportive. L'animation était assurée par Lily-Rose Rollin et Celena Djerroud, sa partenaire de kata, qui ont accompagné les enfants dans la découverte des bases du judo à travers des exercices adaptés et ludiques. La séance a débuté par le salut cérémonial, un moment essentiel marquant le respect entre le professeur et les élèves. Un échauffement sous forme de jeu de réactivité a ensuite permis aux enfants de se mettre en mouvement : courir, s'arrêter rapidement au signal, s'asseoir ou se coucher sur le ventre en cas de double signal.

Les élèves ont ensuite appris à réaliser les chutes arrière et avant, indispensables pour pratiquer le judo en toute sécurité. Les intervenantes ont profité de ce temps pour expliquer les valeurs de ce sport de défense, où l'objectif n'est pas de blesser son adversaire, mais d'utiliser sa force avec contrôle. La séance s'est poursuivie par l'apprentissage d'une immobilisation au sol, la prise du ciseau (Hon Gesa Gatame), puis d'une technique debout, le grand fauchage extérieur (O Soto Gari). Pour terminer, les enfants ont participé à de petits combats au sol, avant de conclure la séance par le salut cérémonial.



Élections municipales : zoom sur le nouveau mode de scrutin



15 et 22 mars 2026

Dans les communes de moins de 1000 habitants, suite à l'application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin pour les élections municipales est désormais le même que celui des communes de plus de 1 000 habitants.

Les règles à connaître :



Listes composées d'un seuil minimum de candidats : les candidatures isolées ne sont plus possibles

Scrutin de liste proportionnel, à deux tours



Panachage interdit : impossibilité de rayer, ajouter des noms ou modifier l'ordre des candidats, sinon le bulletin sera considéré comme nul

15

À Saint-Sébastien, l'effectif légal du conseil municipal est de 15 habitants. Chaque liste doit comporter 13 candidats minimum et 17 maximum.



Listes paritaires : elles doivent respecter une alternance stricte femme/homme ou inversement.



Les habitants ont jusqu'au 4 février pour s'inscrire en ligne et jusqu'au 6 février pour des demandes papier.



Possibilité de déposer des procurations en gendarmerie ou en ligne (sous certaines conditions) sans date limite.



Le jour de l'élection : pas d'obligation de présenter la carte d'identité dans notre commune, seulement la carte d'électeur.



Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.



Le vote est ouvert aux électeurs européens



OLD : rappel et nouvelles règles suite à l'arrêté du 28 mars 2025

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) sont des règles prévues par le Code forestier visant à prévenir les incendies de forêt et à limiter leur propagation. Elles imposent aux propriétaires de terrain, bâtis ou non, de réduire la végétation autour des constructions et voies d'accès, tout en conservant les arbres de manière espacée. Le non-respect des OLD peut entraîner des sanctions administratives et pénales.

Pour qui ?

Tout propriétaire dont le terrain se situe dans ou à moins de 200 mètres de la forêt

Zone N : dans un rayon de 50 m

Zone U : toute la parcelle



Pourquoi ?

Réduire la quantité de combustible pour diminuer l'intensité et la propagation des feux
Protéger les personnes, les biens et la forêt
Faciliter l'intervention des pompiers

Comment ?

Dans un rayon de 50 m autour des constructions (zone N) ou toute la parcelle (zone U)



Éliminer l'herbe et les arbustes au sol.

Possibilité de conserver un bouquet d'arbres de 100 m² maximum en l'isolant de la végétation environnante.



Distance minimale de 3 m entre les houpiers des arbres, et entre un arbre et toute construction sauf pour :

- les arbres > 15 m de hauteur
- les pentes > 30°
- les bouquets d'arbres < 100 m²
- les haies ornementales limitées à 2 m de haut
- les bouquets d'arbustes de 20 m²



Élaguer :

- sur 1/3 de leur hauteur les arbres < 12 m
- sur 4 m de hauteur les arbres > 12 m



Voie d'accès sans végétation sur un gabarit de 4 m de large par 4 m de haut



Les rémanents de coupe doivent être évacués, broyés ou brûlés, avec une interdiction de brûlage entre le 15 juin et le 15 septembre.



Nettoyage de l'accumulation de feuilles et d'aiguilles :

- en toiture
- 10 m autour de la maison



Recommandation :

- Éloigner tous les matériaux combustibles à plus de 10 m des constructions

La bibliothèque

Quelques propositions de lectures

Joanne Fluke – Meurtres et tarte au citron meringuée

Une pâtissière mène l'enquête après la découverte d'un meurtre lié à l'une de ses tartes, dans une ambiance gourmande et pleine de mystère.

Sophie Bordet – Qu'est-ce que l'amitié ?

Un livre jeunesse qui explique simplement ce qu'est l'amitié, comment elle se construit et pourquoi elle est importante.

Virginie Grimaldi – Les heures fragiles

Le portrait touchant d'une mère et de sa fille adolescente qui traversent chacune une période difficile et apprennent à se retrouver.



Vie culturelle

Dernière soirée de la saison culturelle !



Soirée québécoise le 14 mars

Double Scott, c'est la rencontre de deux univers : Christiane Raby, d'origine québécoise et Bernard Scotti, nîmois. Deux musiciens d'expériences, avec des influences diverses, une culture différente mais un ancrage : la passion.

Christiane Raby, auteur compositeur interprète, à la voix chaude et au large spectre, est multi-instrumentiste : guitare, piano, flûte traversière.

Bernard Scotti, guitariste et compositeur, versatile et créatif s'adapte à tous les styles, avec des saveurs de swing et de jazz.

En compositions ou en interprétations jazz et chants du monde, Double Scott prend plaisir à monter sur scène et à entraîner le public dans son univers.

Buvette et spécialités québécoises en supplément

Samedi 14 mars à 19h30 au Foyer communal



C'est le réveil d'Arts Présents ! Rendez-vous le 24 avril

Arts Présents, qui organisait les expos d'été dans le temple de Saint-Sébastien, s'était volontairement endormie en janvier 2025 pour une année. Étrange sommeil : si l'association a souhaité ne rien présenter en 2025, en revanche cette pause a abrité une intense activité. De nouveaux bénévoles renforcent son effectif et le groupe a réformé ses méthodes, son regard, ses ambitions. Convaincus que toutes les formes d'art expriment la modernité, parfois le futur, suscitent l'émotion, la pensée, l'échange, les membres d'Arts Présents ouvrent leur recherche à tous les arts d'aujourd'hui avec une exigence vers la meilleure qualité. Désormais, les expos du Temple continueront bien sûr à accueillir peintres, sculpteurs, céramistes, dessinateurs et photographes, mais aussi arts sonores, numériques, installations, performances, etc. On ne découvrira plus systématiquement trois artistes dans une expo, leur nombre variera de un à... un chiffre indéterminé. Deux critères président au choix : créativité et qualité évidemment, et en plus la résonance de l'œuvre avec le thème choisi par Arts Présents pour toute une année : en 2026, ce sera le thème Passage. Le rythme des expositions change : il y en aura trois chaque année, et pas seulement en été. Ainsi, avec l'accord de la mairie la date de la première exposition est fixée : ce sera du vendredi 24 avril au dimanche 3 mai. Les premiers artistes sont déjà choisis. Mais là, chut ! Panneau Pocket vous dira leurs noms un peu plus tard...



L'équipe d'Arts Présents

Contact : lesartspresents@gmail.com

Quelques nouvelles de la création théâtrale...

Un pari, relevé avec brio, qui s'est transformé en une expérience vivante ! Écrite et portée par 4 comédiennes, la pièce propose une plongée sensible dans l'univers des relations familiales, où s'entremêlent secrets, non-dits, tabous et mensonges lors d'une quête universelle d'un amour pur et simple. La scène devient alors le théâtre d'émotions fortes, révélées par la justesse du jeu des actrices et le rythme soutenu des dialogues. Les affrontements subtils, oscillant entre silences poignants et moments d'humour, insufflent au spectacle une énergie singulière. La mise en scène, inspirée du vaudeville, multiplie les surprises et nuances, offrant au public une expérience immersive empreinte de délicatesse. Le choix des rôles, en parfaite harmonie avec l'âge et le vécu de chaque comédienne, permet de naviguer avec authenticité entre humour, tendresse et émotion. Le public se laissera emporter



dans cette aventure humaine, aussi drôle que touchante. Les 4 comédiennes sont heureuses de l'entente parfaite et de leur apprentissage de la grande machine qu'est une conception théâtrale. Le dépassement de la timidité, du trac et l'apprentissage de la confiance en soi font partie de nos réunions hebdomadaires ; dans la convivialité et la bonne humeur !

Le spectacle sera présenté mi-juin 2026 à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

Denis Passelecq

Vie associative

Association Essences de vies

L'association Essences de vies présente ses meilleurs vœux pour 2026. Christel vous propose, sur rendez-vous, des massages aux pierres chaudes, les massages permettent la détente, apaisent le stress, les tensions et améliorent la circulation sanguine.

Cocktail à l'Aloé Vera, diffusion d'huiles essentielles...

Les prochains ateliers initiations mosaïques auront lieu :
4 février, 18 février, 25 février, de 10h à 12h et 14h à 16h
11 mars et 25 mars de 10h à 12h et 14h à 16h

Atelier initiation aquarelle :
Samedi 7 février de 14h à 16h
samedi 7 mars 10h à 12h

Possibilité de faire un atelier aquarelle ou mosaïque sur rendez-vous.

Contact : 06 61 73 84 45

Christel Delforge Nageotte



Chroniques du Saint Seb

Une nouvelle année débute. C'est avec enthousiasme que l'équipe du Saint Seb s'y projette, animée par la perspective de vous proposer :

- à compter de février, 2 soirées à thème/mois
- la projection sur grand écran du tournoi des 6 Nations de rugby (février et mars) et de la coupe du monde de football (juin et juillet)
- l'organisation cet été de plusieurs soirées festives
- un Happy Hour tous les vendredis soirs

Le Saint-Seb aura le plaisir renouvelé d'accueillir à partir du 21 Janvier la Friterie ensoleillée tous les mercredis soir sur le parking de la mairie pour savourer notamment leurs savoureuses frites cuites dans les règles de l'art belge ! L'offre de l'épicerie pourrait par ailleurs s'élargir au gré des nouveautés qui nous seront soumises, avec à l'esprit de toujours privilégier avec succès des produits locaux pour promouvoir une économie de proximité.

Bien sûr, l'ADN du Saint Seb, c'est le désormais mythique repas-goûter du mercredi midi dont nos aînés, du village et des communes alentours, se délectent. On ne bouscule pas une tradition ! Autre nouveauté 2026 : la salle du haut qui a été repeinte et réaménagée permettra d'augmenter la capacité d'accueil.

Enfin, grâce à la fidélité de nos clients, nous avons la fierté, d'avoir pu pérenniser le recrutement d'une salariée aux solides références en la personne de Ségolène. Son engagement pour le Saint Seb n'est plus à démontrer. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à tous les nouveaux bénévoles qui ont rejoint notre équipe l'année dernière nos vifs encouragements.



L'équipe du Saint-Seb

SAINT SEBASTIEN D'AIGREFEUILLE
ENTRÉE LIBRE
FOYER COMMUNAL DES DRUILLES
7 ET 8 MARS 2026

12ème Concours de chiens rapprocheurs
EN TERRAIN LIBRE
SANS TIR

BUYETTE SANDWICH
REPAS SUR PLACE
AU FOYER COMMUNAL

24 CHIENS JUGÉS SUR DEUX JOURS
BEAGLES HARRIER - FAUVES DE BRETAGNE - PORCELAINES
GRIFFONS NIVERNAIS - GRIFFONS BLEUS DE GASCOGNE
GRANDS GASCONS SAINTONGEOIS

TEL: 06 13 41 13 04

Amous solidarité :

encore un super Téléthon en 2025



À la suite du marché de Noël de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille le 29 novembre 2025, le coup d'envoi du Téléthon sur Gènerargues et Saint-Sébastien

avait lieu vendredi 5 décembre, avec le concours de boules de la Boule Gènerargaise, suivi de l'apéritif inaugural au foyer de Gènerargues offert aux élus, aux boulistes, aux étaliers du marché, aux amis et bénévoles par Amous Solidarité, complété par la vente de livres des bibliothèques locales, de pâtisseries, d'objets artisanaux du Dé à coudre tandis que les enfants de l'école maternelle ont chanté.

Samedi 6 décembre, le groupe Irlandais Sweet Saturday proposait un voyage au cœur de l'Irlande, de ses traditions et légendes, de la vie quotidienne des Irlandais d'antan. Les 5 membres du groupe, Lin, Valérie, Séverine, Jean-Luc aux instruments et chants, M. Maurin à la technique ont animé avec talent cette soirée très appréciée.

Amous Solidarité a également eu le concours de M. Cerda, coordonnateur téléthon Gard Nord pour présenter les objectifs du téléthon en faveur de la recherche médicale. Dimanche 7 décembre, une marche découverte du patrimoine était organisée par l'Aigrefeuille à Saint-Sébastien, suivie d'un repas daube de sanglier offert par les chasseurs de l'ACCA et cuisiné par les bénévoles du Saint Seb. Le duo Solicou animait le repas avec son orgue de Barbarie et des chansons. Vendredi 12 décembre a eu lieu le tirage de la tombola, parrainé par l'ADPVA. 6400€ ont été collectés et seront entièrement reversés à AFM téléthon pour la recherche médicale.

Marie-Jo Albrecht, présidente d'Amous Solidarité

AGENDA

Samedi 28 février : spectacle *Médée ou le courage d'aimer* proposé par la Compagnie Sorcières en sortie de résidence à la salle du Temple, à 18h

Week-end du 7/8 mars : 12^{ème} concours des chiens rapprocheurs organisé par l'ACCA

Mardi 10 mars après-midi : Spectacle *Capté* proposé par la compagnie L'Encordée en sortie de résidence à la salle du Temple, entrée libre, à 14h

Samedi 14 mars : Concert Double Scott – Soirée québécoise à 19h30 au Foyer communal

Dimanche 15 mars : Élections municipales – 1^{er} tour - 8h/18h

Dimanche 21 mars : Élections municipales – 2^{ème} tour - 8h/18h

Samedi 28 mars : Concert de musique de chambre *Autour de Mozart* proposé par l'association Renc'Arts en Cévennes, à 18h à la salle du Temple

Du 24 avril au 3 mai : Exposition à la salle du Temple organisée par Arts Présents



ETAT CIVIL

Décès :

Michel René Achard le 10/10/2025

Martine Chantal Eldin le 20/11/2025

Joelle Marie-Claire Rak le 19/12/2025

Jean Pierre François Bargy le 30/12/2025



Parole aux habitants

Dites-le avec des fleurs par François Desarbres

En 2024 suite à la création d'un réservoir de biodiversité, à proximité de l'école, la municipalité implanta une zone humide avec mare, un jardin pédagogique et un refuge aux abeilles constitué de trois ruches. Sensibilisé depuis longtemps au déclin de la biodiversité et en particulier à celui des insectes pollinisateurs, je m'inscrivis à la formation apicole délivrée par "l'arène des abeilles". Initié à la conduite d'une ruche par Cendrine et Alexandre, les formateurs, je décidais d'acquérir une ruche que j'installais sur une parcelle à Carnoulès au printemps 2024. Ainsi, au gré des saisons, mes abeilles allèrent butiner tout ce que notre nature leur délivrait, butinant tour à tour mimosa, robinier, laurier thym, châtaigner, arbousier, roncier, lierre, bruyère, callune et toutes ces petites fleurs sauvages dont j'ignore les noms. À l'été 2025, je disposais d'assez de miel pour qu'Alexandre puisse en extraire quelques pots. Ce fut un bonheur de goûter ce nectar, mais un doute s'empara de moi : toutes ces plantes butinées avaient-elles pollué nos eaux et nos sols de métaux lourds, plomb, arsenic etc., quand était-il de mon miel ? J'informais la municipalité de mon questionnement, celle-ci en partenariat avec l'UMR HydroSciences Montpellier fit analyser le miel. La quantité de plomb était de 0,013 Mg/Kg quand la limite sanitaire U.E est de 0,1 Mg/Kg, de plus s'il n'existe pas ou peu d'études sur les autres métaux lourds, les concentrations relevées sont très inférieures au seuil limite U.E. que l'on peut rencontrer dans d'autres aliments. La conclusion de ces analyses ouvre des perspectives positives quant à l'apiculture en proximité de la zone minière. En dégustant désormais mon miel sans crainte, je me mis à méditer sur le pouvoir des fleurs et de leurs alliés pollinisateurs et sur l'impérative nécessité d'entretenir la biodiversité.

Pluviométrie 2025

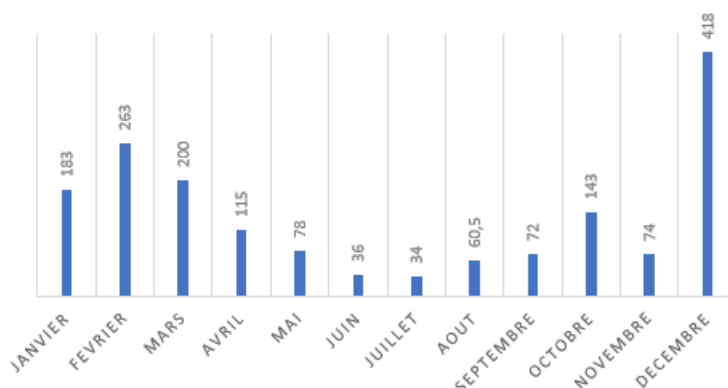
par Sophie Brunet

Total année 2025 : 1676,50 mm

Total année 2024 : 1608,50 mm

Total année 2023 : 750 mm

Relevés pluviométriques effectués
au lieu dit : Mas de Lay (mm d'eau)



551 utilisateurs de
PanneauPocket

Vous êtes toujours plus nombreux à utiliser cette application pour suivre l'actualité communale. Merci pour votre fidélité !

Infos utiles

Couture Le Dé à Coudre : tous les jeudis de 14h à 18h en mairie, salle du Conseil

Gymnastique douce du CCAS : tous les mardis de 10h30 à 11h30 au foyer communal

Gymnastique La Santoline : tous les mardis de 18h30 à 19h30 au foyer communal
(davidmauricette.free.fr ou pierre.perini@wanadoo.fr)

Gymnastique remise en forme : le mercredi de 18h30 à 19h30 au foyer communal
Téléphone : 06 11 16 73 48

Karaté : mardi de 19h30 à 21h et jeudi de 19h30 à 21h au foyer communal
Téléphone : 06 11 16 73 48

Bibliothèque municipale : ouverte le mercredi et le samedi de 9h30 à 12h
Courriel : bibliotheque@mairiedesaintsebastien.fr / téléphone : 04 66 24 14 91

CCAS : ccasdesaintsebastien@gmail.com

Mairie - horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h / Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Tél : 04 66 61 70 84 - **mail** : contact@mairiedesaintsebastiendaignrefeuille.fr

Site internet officiel de la mairie : www.mairiedesaintsebastien.fr

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur l'appli PanneauPocket et sur notre page Facebook.

Trimestriel d'information de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille

Directeur de la rédaction :
Guy Manificier

Secrétaire de rédaction :
Myriam Ouali

Comité de rédaction et photos :
Élodie Boschet, Myriam Ouali, Alice Sévenier.

Relecture :
Christine Biagi, Nelly Canonge



Journal tiré à 300 exemplaires